



COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Volume 1 Numéro 8, 15 novembre 2019

L'Infolettre des usagers des services de santé de LAVAL

L'Infolettre est publiée par le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CU CSSS Laval) le 15 de chaque mois, sauf en juillet et août. L'Infolettre vise à informer nos abonnés des activités menées par le Comité des usagers, des événements et des conférences publiques organisées, de même qu'à fournir à nos lecteurs un aperçu de certains textes parus dans les médias. L'Infolettre est acheminée à nos abonnés par courrier électronique.

L'équipe de l'Infolettre:

Michel Morel, responsable
Pierre Lynch
Lorraine Simard
Lucie Fortin
Ninon Joseph

C'est quoi le Comité des usagers? Les comités d'usagers ont été créés en vertu de l'article 209 de la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#). Ces comités sont composés essentiellement d'usagers élus par les usagers de l'établissement, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés.

Faites suivre l'Infolettre à vos parents et amis de Laval, ils pourront s'abonner [en cliquant ici](#). De même, vous pouvez vous désabonner de l'Infolettre, [en cliquant ici](#)

Toutes les publications de l'Infolettre sont accessibles sur le site WEB du Comité des usagers du CSSS de Laval à l'adresse suivante: www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126.

Pour en savoir plus sur le Comité des usagers, [cliquez ici](#).

En guise d'éditorial

Après la réduction des frais de stationnement des hôpitaux, peut-on s'attaquer à d'autres problèmes?

Le gouvernement Legault a annoncé récemment son intention de réduire les frais de stationnement des hôpitaux et autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Les frais ne devraient pas dépasser 10\$ pour une journée. C'est là une amélioration notable par rapport à ce qui existait. On se rappellera que le Comité des usagers du CSSS de Laval avait acheminé au PM François Legault une lettre lui demandant de considérer la perspective de réduire les frais de stationnement, tel qu'il l'avait annoncé lors de la dernière campagne électorale.

Donc les frais de stationnement seront effectivement réduits. C'est très bien. D'aucuns diront que c'est facile d'être généreux quand les finances publiques sont au beau fixe. C'est ce que fait actuellement le gouvernement Legault, notamment dans sa mise à jour économique du 7 novembre. Ce sont les familles qui vont enfin en bénéficier. Tant mieux!

Mais il est d'autres problèmes qui subsistent!

À titre d'exemple de problèmes récurrents: **les urgences qui débordent , le temps d'attente dans les urgences. le temps d'attente pour certains examens et certaines chirurgies et, à Cité de la santé, des chambres d'hôpital prévues pour 4 patients qui accueillent 5 patients.**

Présence du Comité des usagers du CSSS Laval à l'Urgence de Cité de la santé

En 2019, le Comité des usagers du CSSS Laval a assuré une présence de plusieurs heures/semaine à l'urgence de Cité de la santé. Notre objectif était de pouvoir rencontrer les usagers, de les informer de leurs droits et de leur faire connaître les activités menées par notre comité, notamment l'organisation de conférences mensuelles sur une foule de sujets susceptibles d'intéresser les usagers.

Ces centaines d'heures passées par nos représentants nous ont permis de recueillir des commentaires de la part des personnes rencontrées à l'urgence. Bien sûr, nous avons entendu maintes et maintes plaintes concernant le temps d'attente, mais aussi plusieurs autres commentaires concernant différents aspects, autant d'éléments que nous avons communiqué aux représentants de l'hôpital et aux gestionnaires du CISSS de Laval lors d'une réunion du Comité des usagers du CSSS de Laval, le 28 octobre dernier. Les gestionnaires de l'urgence de Cité de la santé et ceux du CISSS de Laval ont bien reçu les remarques et commentaires provenant des usagers et mentionné vouloir s'attaquer sans délai aux situations déplorables mentionnées.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval aura d'autres occasions d'échanger avec les gestionnaires de Cité de la santé et du CISSS de Laval puisque nos représentants seront de nouveau présents à l'urgence au cours des mois qui viennent, ce qui leur permettra de constater les efforts déployés par l'hôpital pour améliorer le temps d'attente, les conditions prévalant lors de l'attente, ainsi que la qualité des communications entre les usagers et les professionnels oeuvrant à l'urgence. D'ailleurs, nous invitons les usagers de l'urgence à venir échanger avec les représentants du notre comité présents sur les lieux.

Par ailleurs, pour avoir une lecture plus complète de la situation, le Comité des usagers du CSSS de Laval envisage de retenir les services d'une firme de sondage pour connaître l'opinion des personnes ayant été traitées à l'urgence de Cité de la santé.

Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

Souvenons-nous: il y a pire que d'être contraint au silence, c'est de se contraindre soi-même au silence.

Michel Morel

1^{er} Vice-Président

Comité des usagers du CSSS de Laval

Responsable de l'Infolettre

Le Comité des usagers du CSSS de Laval en action

Nos prochaines conférences publiques

20 novembre 2019 [Les documents légaux en cours et en fin de vie.](#)

Par : Mme Suzie Dumais, travailleuse sociale en CHSLD et Me Marjorie Mainville, notaire

[Vous pouvez réserver vos places jusqu'au 18 novembre, cliquez sur ce lien et utilisez le carré rouge situé à la gauche de l'écran en cliquant sur RÉSERVEZ VOS PLACES.](#)

14 janvier 2020 [La marijuana médicale](#)

Par: **Ann Millette** Biologiste

[La réservation des places sera disponible à compter du 21 novembre 2019 en cliquant sur ce lien et utilisez le carré rouge situé à la gauche de l'écran en cliquant sur RÉSERVEZ VOS PLACES.](#)

11 février 2020 [La dépression chez la personne âgée](#)

Par : **M. Daniel Geneau**, neuropsychologue, spécialiste en psychogériatrie et directeur du Service d'expertise en psychogériatrie SEPEC

10 mars 2020 [Le nutritionniste urbain](#)

Par: **Bernard Lavallée** Biologiste

14 avril 2020 [L'aide médicale à mourir](#)

Par **Dr Georges L'Espérance**, Neuro chirurgien

12 mai 2020 [Comment gérer les comportements indésirables sans s'épuiser selon le type de](#)

démence

Par Luce Hébert, Infirmière

9 juin 2020 *Le Pharmacien - La santé du vrai, du moins vrai et du n'importe quoi*

Par Olivier Bernard, Le Pharmacien

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS CONFÉRENCES

- Toutes nos conférences sont offertes gratuitement par votre comité des usagers du CSSS de Laval
- Elles ont lieu à la Place Axion 50 plus, 435 Boul. Curé Labelle, Laval, salle 101 D de 19h00 à 21h00
- La réservation des places est obligatoire
- Les places sont disponibles pour la réservation 30 jours ou moins avant la date de la conférence

Pour réserver vos places:

Site WEB www.cucssslaval.ca

Par courriel cucssslaval@outlook.com

Comité des usagers du Centre de santé et des services sociaux de Laval

800 Boulevard Chomedey, Tour A, Bureau 232 Laval Qc. H7V 3Y4

Récemment dans nos médias

Nous ne reprendrons ici que quelques-uns des articles parus en octobre 2019, concernant différents sujets qui ont particulièrement retenu l'attention.

[Nous publions quotidiennement des articles concernant différents sujets reliés à la santé sur le fil d'actualités de notre site WEB. Cliquez sur ce lien pour accéder au contenu.](#)

Aide médicale à mourir _____

ÉDITORIAL ARIANE KROL, La Presse, 14 octobre 2019

AIDE MÉDICALE À MOURIR

TANT QU'À MODIFIER LA LOI

Le gouvernement Legault, qui a accepté de retirer le critère de fin de vie de la loi québécoise sur l'aide médicale à mourir (AMM), devrait en profiter pour régler deux autres problèmes. D'abord s'assurer que les demandes de patients n'ayant pas reçu l'AMM seront analysées pour repérer et corriger les situations où les malades sont lésés. Ensuite, exiger que toutes les maisons de soins palliatifs permettent à leurs patients de recevoir ce soin sur place au lieu de les obliger à demander un transfert ailleurs.

[http://plus.lapresse.ca/screens/2b061c6d-83a2-4582-8608-](http://plus.lapresse.ca/screens/2b061c6d-83a2-4582-8608-7555e7bef6d4_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

[7555e7bef6d4_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen](http://plus.lapresse.ca/screens/2b061c6d-83a2-4582-8608-7555e7bef6d4_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

Ariane Lacoursière, La Presse, 18 octobre 2019

MAISONS DE SOINS PALLIATIFS

DES PATIENTS ONT SUBI DES PRESSIONS POUR NE PAS AVOIR RECOURS À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Des patients en fin de vie ont subi des pressions afin de ne pas avoir recours à l'aide médicale à mourir lors de leur passage dans des maisons de soins palliatifs québécoises, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux. Préoccupé par cette situation, Québec a demandé le 3 septembre à tous les directeurs généraux de maisons de soins palliatifs n'offrant pas encore l'aide médicale à mourir dans leur établissement de « reconsidérer » leur position.

http://plus.lapresse.ca/screens/f511f155-356d-41bf-aca2-fd75ff61bd3e_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Opinion, Christian Saint-Germain, docteur en droit, La Presse 20 octobre 2019

AIDE MÉDICALE À MOURIR

EST-CE AINSI QU'ON MEURT AU QUÉBEC ?

La décision récente de la Cour supérieure dans l'arrêt Truchon marque le point final d'une litanie médiatique accompagnant le droit de recevoir la mort.

Pionnier dans l'homicide administratif, le Québec met fin avec un jugement sans appel à un « débat » de société qui, sans opposition théorique, n'a jamais pu véritablement avoir lieu. Présentée comme une question de choix individuel, de fait, la question relève d'une logique institutionnelle budgétaire bien plus large que les sanglots longs dont raffolent les majorettes médiatiques.

http://plus.lapresse.ca/screens/90542c9e-9d52-40a3-b530-3d5b726b7b53_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

CHRONIQUE, Patrick Lagacé, La Presse, 21 octobre, 2019

LA THÉORIE DU COMLOT DU PROFESSEUR SAINT-GERMAIN

Hier dans *La Presse*, Christian Saint-Germain disait tout le mal qu'il pense de l'aide médicale à mourir, dans une lettre publiée dans les pages Débats.

Pour ce prof de l'UQAM, c'est clair : si l'État a permis l'aide médicale à mourir, c'est par « logique institutionnelle budgétaire ».

http://plus.lapresse.ca/screens/5b0e15b8-c151-4edc-8d17-f295bc896c6a_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Mayssa Ferah, La Presse, 21 octobre 2019

AIDE MÉDICALE À MOURIR

« POURQUOI J'ATTENDRAIS ENCORE ? »

Dix jours se sont écoulés depuis l'apparition de Lise Pigeon au deuxième débat des chefs en français. La question sur l'élargissement de la loi sur l'aide médicale à mourir posée par la citoyenne n'avait laissé personne indifférent.

« Promettez-vous aux électeurs, oui ou non, d'alléger la loi actuelle comme le recommande la juge Baudoin de la Cour supérieure, mais ce, bien sûr, sans créer d'embûches supplémentaires ? », a demandé Lise Pigeon aux six chefs de partis fédéraux.

http://plus.lapresse.ca/screens/2f96e596-664f-449c-bb85-d94268ab0222_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Isabelle Hachey, La Presse, 7 novembre 2019

Aide médicale à mourir

Partir ensemble

Jean-François Boucher était au travail, il y a deux semaines, quand il a reçu un appel de son père, François. Au bout du fil, le ton était ferme, assuré.

« Jean-François, on aimerait te voir en fin de journée. »

Il n'a pas eu besoin d'en dire plus.

Jean-François Boucher savait exactement ce que son père et sa mère allaient lui annoncer, ce soir-là.

Leur mort imminente.

François Boucher et Francine Messier ont été amoureux fous pendant cinquante longues et belles années. Jeudi dernier, ils sont partis comme ils avaient vécu. Heureux.

Et, surtout, ensemble.

http://plus.lapresse.ca/screens/89a3fca5-3558-4ee0-9389-51fc8b3a37d8_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Protection de la jeunesse _____

SRC, Mathieu Dion, le 9 octobre 2019

La Commission des droits de la personne croule sous les plaintes

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse s'inquiète d'une augmentation de 122 % du nombre de requêtes en dix ans, alors qu'elle doit composer avec « les mêmes ressources ». La hausse des demandes d'intervention en protection de la jeunesse apparaît d'autant plus préoccupante.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1338765/protection-jeunesse-enfance-detresse-intervention-2accesVia=partage&partageApp=appInfoAndroid>

TÉMOIGNAGE, ANOUK LANOUILLE TURGEON, La Presse, 13 octobre 2019

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

LE RÊVE DE L'INCLUSION

Remplie d'espoir que mon enfant, qui présente une déficience intellectuelle, soit intégré en classe ordinaire à l'école de quartier, j'ai pris rendez-vous avec la direction. Motivée.

Pourtant, j'avais entendu dire qu'ici, dans la métropole de la province, au sein de la plus grosse commission scolaire de la ville, l'inclusion est encore un rêve. Un leurre. Allons voir.

L'école compte 500 élèves et plusieurs spécialistes : technicienne en éducation spécialisée, orthophoniste, psychoéducateur, orthopédagogue. Mieux encore, ô surprise et espoir, c'est un « point de service pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » : l'école compte une classe pour les élèves qui présentent des difficultés graves d'apprentissage (DGA) et deux classes pour les élèves ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA).

La directrice est orthopédagogue de formation. Elle connaît les enfants « comme ça ». Et elle ne veut pas de Lou.

Elle sourit, elle fait semblant d'être gentille, le verdict est néanmoins catégorique et sans appel. Les besoins particuliers de mon fils sont trop lourds.

Il présente une déficience intellectuelle, ce n'est pas la bonne étiquette pour être accepté dans un groupe de DGA ou de TSA. Point. Et surtout, surtout, l'argument massue : « Vous savez, Madame, on n'a pas les ressources pour ces enfants-là. »

http://plus.lapresse.ca/screens/eb59cb34-d905-4998-88e2-3d85c976639a_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Louise Leduc, La Presse, 23 octobre 2019

Protection de la jeunesse

« Il faut nous écouter »

De jeunes adultes ayant vécu en centres jeunesse ont brossé un portrait sombre de la DPJ devant la commission Laurent

Un recours à l'isolement abusif qui s'apparente à de la torture, des jeunes qu'on bourre de médicaments pour les garder dans le rang, des adolescents agressés sexuellement dans leur famille d'accueil : les jeunes adultes qui ont été invités à témoigner à la commission Laurent sur la protection de la jeunesse ont brossé un portrait très noir de la DPJ, hier.

http://plus.lapresse.ca/screens/739e7f01-5bb8-48e7-9e80-2d827e4d3545_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Louise Leduc, La Presse 24 octobre 2019

Commission Laurent

La DPJ « discrimine » les familles haïtiennes, selon une intervenante

Les familles haïtiennes sont victimes de « discrimination et de profilage » de la part de la DPJ, selon Marjorie Villefranche, directrice générale de la Maison d'Haïti.

http://plus.lapresse.ca/screens/b5d9ea46-fbea-422c-8711-29f919b3ddb3_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Katia Gagnon, La Presse, 27 octobre 2019

Avec ses parents À tout prix ?

La loi de la DPJ est claire : le premier choix, c'est que l'enfant demeure chez ses parents biologiques. Mais depuis la tragédie de Granby, cette philosophie est plus que jamais critiquée. Quand doit-on laisser à un parent une deuxième chance, puis une troisième ? La décision n'est pas simple. Alors que les audiences de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse ont débuté, nous vous présentons le récit de Kim et de sa petite fille Laurianne. Un dossier de Katia Gagnon

L'envers de Granby

Au plus creux de son histoire difficile, Kim l'avoue : il lui est arrivé de frapper sa fille. La petite avait alors 3 ans.

Kim avait quitté la maison de sa mère, où elle habitait depuis la naissance de la petite Laurianne, en 2014. Elle était tombée amoureuse et était allée vivre avec son nouveau conjoint dans une autre ville, loin de sa famille et de ses amis.

http://plus.lapresse.ca/screens/17b30958-5607-4699-9d73-e57882324e56_7C_0.html?utm_medium=Gmail&utm_campaign=Internal%2BShare&utm_content=Screen

Anne Marie Lecomte, SRC, le 5 novembre 2019

Les intervenants de la DPJ manquent de formation, dénonce une experte

Les intervenants du réseau de la protection de la jeunesse sont insuffisamment formés et soutenus pour traiter les traumatismes d'enfants vulnérables, selon la chercheuse Delphine Collin-Vézina qui a témoigné, mardi, à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

En vingt ans de recherche en protection de la jeunesse, Delphine Collin-Vézina dit que l'attention accordée à la supervision clinique et à l'accompagnement des professionnels et autres intervenants du réseau a diminué.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1376918/direction-protection-jeunesse-commission-laurent-delphine-collin-vezina-traumatisme?accesVia=partage&partageApp=applInfoAndroid>

SANTÉ DES ENFANTS

Jean-Benoît Legault, La presse canadienne, 9 octobre 2019

L'hypertension est aussi présente chez les enfants

Environ 4 % des enfants souffrent d'hypertension, rapporte une nouvelle méta-analyse britannique ; le problème est surtout répandu chez les jeunes qui sont en surpoids ou obèses, ou qui traversent la puberté.

Les chercheurs de l'Université d'Oxford ont examiné 47 études réalisées entre 1994 et 2018 pour déterminer la prévalence de l'hypertension artérielle chez les enfants et adolescents âgés de moins de 19 ans.

Leurs travaux rappellent donc que l'hypertension ne concerne pas uniquement les hommes d'âge mûr un peu bedonnants et qu'un enfant de 12 ans légèrement rondet n'a rien de rigolo.

https://lp.ca/u/MXz8D?utm_medium=Gmail&utm_campaign=Internal%20Share&utm_content=Screen

Jean Siag, La Presse, 10 octobre 2019

JEAN WILKINS – LE DOC DES ADOS

PRENDRE LE TEMPS

Du temps, c'est ce que réclame depuis 40 ans le Dr Jean Wilkins pour traiter ses patients, en particulier les jeunes filles aux prises avec un trouble du comportement alimentaire. À 74 ans, celui qui a fondé l'unité de la médecine de l'adolescence, à Sainte-Justine, s'est confié à notre collègue Katia Gagnon, auteure de *Jean Wilkins – Le doc des ados*.

C'est en faisant un reportage sur les jeunes filles anorexiques hospitalisées au CHU Sainte-Justine, en 2015, que la journaliste de *La Presse* Katia Gagnon a fait la connaissance du pédiatre Jean Wilkins.

http://plus.lapresse.ca/screens/63bf7128-bf1b-4011-b8f9-f44d807afb42_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Caroline Touzin, La Presse, 11 octobre 2019

PLOMB DANS L'EAU DES ÉCOLES

UNE EXPERTE « SIDÉRÉE » PAR L'AVIS ENVOYÉ AUX COMMISSIONS

SCOLAIRES

Dans sa directive envoyée aux commissions scolaires, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, ne mentionne pas quelle méthode il privilégie pour tester le plomb dans l'eau des fontaines des écoles ni quel taux de plomb doit être considéré comme problématique.

Les choix de la méthode et du taux sont pourtant cruciaux pour découvrir l'ampleur du problème, selon les experts consultés par *La Presse* dans le cadre de notre enquête qui a révélé, plus tôt cette semaine, que l'eau de certaines écoles de la grande région de Montréal contenait trop de plomb. Nous avons mené des tests « collés sur la réalité des enfants » en collaboration avec l'Université de Montréal.

À la suite de nos révélations et de celles du *Soleil* à Québec, qui a aussi enquêté sur le sujet, le ministre Roberge a ordonné que l'eau de toutes les écoles soit testée.

Or, la sommité mondiale sur la question du plomb dans l'eau potable, Michèle Prévost, de Polytechnique Montréal, est « sidérée » par le contenu de la lettre envoyée aux commissions scolaires.

« Le ministre doit exiger que les tests se fassent sans faire couler l'eau cinq minutes avant de tester – en d'autres mots sans écoulement préalable –, sinon ce sera un gaspillage de fonds publics », lâche-t-elle, découragée.

« Faire couler l'eau cinq minutes, c'est la façon parfaite de cacher le problème, de le minimiser. Moi qui pensais que Québec avait enfin compris. » — Michèle Prévost, titulaire de la Chaire industrielle en eau potable de Polytechnique Montréal

http://plus.lapresse.ca/screens/11992cdc-05f2-4cda-8b6c-e8931999265e_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Caroline Touzin, La Presse, 19 octobre 2019

PLOMB DANS L'EAU

QUÉBEC EN EST ENCORE À PARFAIRE SA DIRECTIVE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

Québec n'a toujours pas envoyé sa directive aux commissions scolaires sur la façon de tester le plomb dans l'eau potable comme le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, s'était engagé à le faire, mais ce retard pourrait cacher une bonne nouvelle.

http://plus.lapresse.ca/screens/9996e5a7-3209-4bc0-8af3-9655535a2c2_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Radio-Canada, le 26 octobre 2019

Québec donne ses directives pour mesurer le plomb dans l'eau des écoles

Les écoles primaires ont jusqu'au 23 juin 2020 pour mesurer la concentration de plomb dans l'eau potable.

Le gouvernement veut aussi que les correctifs à apporter soient définis et amorcés à cette date. Les autres établissements ont quant à eux jusqu'au 1^{er} novembre 2020 pour se conformer à cette directive.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363067/plomb-eau-concentration-directives-mesure-ecoles>

Caroline Touzin, La Presse, 26 octobre 2019

Plomb dans l'eau des écoles

Québec s'engage à informer les parents des résultats

Les parents préoccupés par la qualité de l'eau des fontaines à laquelle boivent leurs enfants à l'école en auront le cœur net : le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'engage à rendre publics les résultats des tests qui seront réalisés dans les

prochains mois pour mesurer la concentration de plomb dans l'eau dans tous les établissements scolaires de la province.

http://plus.lapresse.ca/screens/44170b5c-b026-4896-ba25-253346b099ff_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Ariane Lacoursière, La Presse, 25 octobre 2019

Génération en détresse

La détresse psychologique de la « génération alpha », soit les enfants nés depuis 2010 et ayant toujours vécu avec les écrans, inquiète les psychiatres du Québec, qui réclament des cours d'éducation à la santé mentale dès la maternelle. « Si on ne s'attaque pas à ce qui est en train de se passer comme société, on n'y arrivera jamais », plaide la psychiatre à l'origine d'un important mouvement de réflexion sur la question.

Explosion de la détresse chez les jeunes

Les psychiatres du Québec réclament un cours d'éducation à la santé mentale

Inquiète pour la santé mentale des jeunes de la « génération alpha », soit les enfants nés depuis 2010 dont l'existence est marquée par l'utilisation des écrans, l'Association des médecins psychiatres du Québec lance un important mouvement de réflexion et souhaite implanter dans les écoles des cours d'éducation à la santé mentale.

http://plus.lapresse.ca/screens/385f91dd-1108-4dcb-abfa-8fc76bccfec7_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Mathieu Perreault, La Presse, 1^{er} novembre 2019

La rougeole 10 fois plus mortelle que prévu, selon une étude

La rougeole est 10 fois plus mortelle que prévu, selon une nouvelle étude publiée dans *Science* jeudi. Le virus provoque une « amnésie immunitaire » en éliminant une partie de la mémoire du système immunitaire. Cela rend les enfants susceptibles de ravoir d'autres maladies qu'ils ont déjà eues. Cette annonce rend la vaccination encore plus importante.

La mémoire qui protège

En 2015, en épluchant les données historiques de la rougeole avant et après l'introduction de la vaccination aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Danemark, Michael Mina a remarqué que dans les années suivant cette introduction, la mortalité infantile baissait de moitié. « Et pourtant, seulement 5 % des décès infantiles étaient alors liés à la rougeole », explique l'épidémiologiste de l'Université Harvard. Quatre ans plus tard, une équipe internationale dont fait partie le Dr Mina publie trois études dans *Science et Science Immunology* qui démontrent pourquoi le virus rougeole a cet effet 10 fois plus élevé que prévu. « La rougeole s'attaque à des cellules du système immunitaire qui se trouvent dans la moelle osseuse et gardent la mémoire des infections et des vaccins du passé », explique Stephen Elledge, un infectiologue de Harvard qui est aussi coauteur de l'étude. « C'est sa porte d'entrée dans le système. » En moyenne, la rougeole détruit 20 % des cellules gardiennes de cette mémoire, qui permet par exemple à un enfant qui a eu la varicelle de ne pas la ravoir. Mais certains des 77 patients néerlandais étudiés, qui vivent dans une communauté chrétienne conservatrice et ne sont pas vaccinés, ont vu leur quantité de cellules-mémoire baisser de plus de 75 %.

[http://plus.lapresse.ca/screens/170e4c0c-259d-4c3d-bb30-](http://plus.lapresse.ca/screens/170e4c0c-259d-4c3d-bb30-56d2eec66281_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

[56d2eec66281_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen](http://plus.lapresse.ca/screens/170e4c0c-259d-4c3d-bb30-56d2eec66281_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

Éditorial Laura-Julie Perreault, La Presse, 1^{er} novembre 2019

Le plomb, ce fardeau partagé

Le journalisme a le don de réveiller l'eau qui dort. On en a encore la preuve ces jours-ci. Des enquêtes successives de nos collègues de *La Presse* ainsi que du *Devoir*, de Global News et de l'Université Concordia ont permis d'apprendre que l'eau du robinet n'était pas toujours aussi claire qu'il n'y paraît.

Que ce soit dans les écoles primaires ou dans un grand nombre de chaumières de 120 villes de la province, la présence potentielle du plomb dans l'eau inquiète. C'est particulièrement vrai à Montréal, où la Ville, qui est au courant du problème depuis 2004, a tardé à prendre les moyens pour protéger ses citoyens. Résultat : plus de 300 000 personnes dans la métropole boivent peut-être – sans le savoir – de l'eau contenant plus de plomb que ne le prévoit la norme.

http://plus.lapresse.ca/screens/7dcb46ae-ce85-4662-82ae-ae58976454d7_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Jean-Benoit Legault, La Presse canadienne, 6 novembre 2019

Les écrans modifieraient la structure du cerveau des enfants

(Montréal) Le temps consacré aux écrans pourrait modifier la structure du cerveau des enfants d'âge préscolaire, prévient une nouvelle étude publiée par le journal médical *JAMA Pediatrics*.

Des chercheurs de l'Hôpital pour enfants de Cincinnati ont constaté, à l'aide d'une imagerie à résonance magnétique fonctionnelle, que la structure de la substance blanche des zones du cerveau impliquées dans le langage, la lecture et l'écriture était plus faible chez les enfants qui consacrent le plus de temps à un écran.

<https://www.lapresse.ca/societe/sante/enfants/201911/06/01-5248546-les-ecrans-modifieraient-la-structure-du-cerveau-des-enfants.php>

SANTÉ MENTALE

OPINION : Valérie Tourjman, psychiatre, La Presse 10 octobre 2019

SANTÉ MENTALE

RESTONS CONSCIENTS ET CONSCIENTISÉS

Chaque année est ponctuée de journées ou semaines consacrées à un thème ou une maladie : la fête des Mères, le jour de la maladie de Parkinson, le Movember (mois de la santé des hommes qui inclut le suicide des hommes parmi les conditions ciblées), et finalement la semaine de la santé mentale. Le but de mettre au premier plan des populations ou conditions qui évoluent dans l'ombre est admirable. Mais une fois la journée, la semaine ou le mois passés, l'ombre recouvre à nouveau le sujet.

http://plus.lapresse.ca/screens/d123ea76-9aec-48fc-a60d-19fde1fba969_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Jocelyne Richer, La Presse canadienne, 29 octobre 2019

La ministre Blais discute du «tabou» de la santé mentale

Un tabou puissant entoure la maladie mentale au Québec et la ministre Marguerite Blais paraît déterminée à briser ce tabou.

Elle-même a souffert de maladie mentale dans le passé et elle a dû être médicamentée pour s'en sortir.

La ministre responsable des Aînés a tenu à apporter un témoignage personnel, mardi, lors du forum de deux jours sur la santé mentale, qui se tenait au Centre des congrès de Québec.

<https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201910/29/01-5247484-la-ministre-blais-discute-du-tabou-de-la-sante-mentale.php>

AÎNÉS

Tommy Chouinard, La Presse, 14 octobre 2019

MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS 866 DOSSIERS EN UN AN

Pas moins de 866 cas de maltraitance envers des personnes vulnérables, surtout des aînés, ont été dénoncés dans les établissements de santé du Québec au cours de la dernière année, à la suite de l'application d'une loi toute récente visant à contrer ces abus.

http://plus.lapresse.ca/screens/aa4cff2d-dce3-4b7c-a347-251b38d290f8_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Bruno Bisson, La Presse, 26 octobre 2019

Sécurité routière

Les aînés surreprésentés dans les morts de piétons

Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont très largement surreprésentées parmi les piétons victimes d'un accident mortel. Plus de la moitié des 105 piétons tués sur les routes du Québec en 2015 et 2016 avaient plus de 65 ans, selon un rapport d'analyse rendu public hier par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

http://plus.lapresse.ca/screens/0b38fc89-7907-45f4-8295-18299037a170_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Opinion : Carol Patch-Neveu, La Presse, 27 octobre 2019

Enjeux des élections

Et l'urgence gériatrique ?

J'étais fort étonnée des résultats du coup de sonde de La Presse+ quant aux enjeux déterminants aux yeux du lectorat. J'en déduis que quand on est vieux et malchanceux à la loterie de la vie, on ne pèse pas lourd sur le plan électoral.

http://plus.lapresse.ca/screens/8a09f3e4-8544-4445-8052-7086afdf5f80_7C_0.html?utm_medium=Gmail&utm_campaign=Internal%2BShare&utm_content=Screen

Commentaires, Yvan Lamontagne, SRC, le 3 novembre 2019

Vivre et s'appauvrir en CHSLD

Comme on le sait, il faut payer pour vivre dans un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) public. Plus de 70 % des patients paient une contribution maximale chaque mois. Mais pour ceux qui manquent de moyens financiers et qui sont mariés, il est impossible d'obtenir de l'aide financière si le couple possède plus de 2500 \$ en liquidités.

Gisèle Hébert visite régulièrement son mari, Flavio, qui vit dans un CHSLD public de la région de Montréal. Il a été admis au début de 2018 parce qu'il souffre de démence. Ses revenus sont insuffisants pour payer chaque mois les 1596 \$ que lui coûte la chambre qu'il partage avec une autre personne

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1369546/chsld-conjoint-programme-contribution-financiere-facture?accessVia=partage&partageApp=appInfoAndroid>

DON D'ORGANES

Chronique Patrick Lagacé, La Presse, 16 octobre 2019

Le Centre de prélèvement d'organes de l'hôpital du Sacré-Cœur a dû fermer ses portes, vendredi dernier, faute de financement médical du ministère de la Santé et des Services sociaux. La décision de Québec, qui laisse notre chroniqueur pantois, a créé une onde de choc.

LE QUÉBEC, CANCRE DU DON D'ORGANES

Ça faisait des années que le Centre de prélèvement d'organes (CPO) de l'hôpital du Sacré-Cœur, un projet unique, dérangeait l'écosystème du don d'organes québécois.

Quand j'ai écrit sur le CPO en 2014 et en 2015, j'ai vaguement entendu l'écho de cette irritation.

« Irritation » ?

Bah, des petits riens, disons. Des murmures de désapprobation en provenance d'autres centres qui prélèvent des organes, disons le CHUM et le CUSM. Disons Transplant Québec, l'organisme chargé de chapeauter le don d'organes dans la province.

Le don d'organes, c'est bien plus que signer sa carte de consentement à l'arrière de la carte-soleil. C'est une infrastructure, c'est une logistique, c'est un art. Et c'est... complexe.

Pour vous montrer comme c'est complexe : vous pouvez bien signer votre carte de don d'organes, mais s'il vous arrive un accident, ce consentement ne vaut rien si votre famille s'y oppose. Saviez-vous cela ? Non ? Comme je disais : c'est complexe.

http://plus.lapresse.ca/screens/dbff0f95-3092-48b7-a3ec-6bed4a1eaea8_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

VAPOTAGE

La Presse canadienne, le 24 octobre 2019

Un deuxième cas de maladie pulmonaire grave liée au vapotage signalé au Québec

Santé Canada rapporte [un deuxième cas de maladie pulmonaire grave](#) liée au vapotage et, comme le premier, il a été signalé au Québec. Ces deux cas sont les seuls confirmés jusqu'ici, mais trois autres cas sont considérés comme probables, soit deux au Nouveau-Brunswick et un en Colombie-Britannique.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1361196/sante-tabac-deuxieme-cas-maladie-pulmonaire-grave-liee-vapotage-quebec>

BOISSONS ÉNERGISANTES

Julie Dufresne, SRC, 24 octobre 2019

Les boissons énergisantes peuvent tuer... mais Santé Canada ne vous le dit pas

Des Canadiens sont morts après avoir consommé des boissons énergisantes contenant de la caféine combinée avec des stimulants. D'autres ont subi des palpitations cardiaques, des convulsions et de la détresse respiratoire. Or, le gouvernement n'informe plus le public des problèmes de santé vécus par les consommateurs. Et les géants de l'industrie préfèrent l'omerta à la transparence, a constaté *Enquête*.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1359699/boissons-energisantes-mort-sante-canada?accessVia=partage&partageApp=applInfoAndroid>

SANTÉ PUBLIQUE

Katia Gagnon et Caroline Touzin, La Presse, 17 septembre 2019

Réforme Barrette

La santé publique frappée de plein fouet

Le réseau de la santé publique du Québec, l'un des plus performants au Canada, a été frappé de plein fouet par la réforme de la santé pilotée par l'ex-ministre Gaétan Barrette. C'est la conclusion d'une étude menée dans tout le Québec par quatre chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), que La Presse a obtenue.

http://plus.lapresse.ca/screens/28e93910-5952-4458-b81c-915a13d9692f_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

INFIRMIÈRES

Caroline Plante, La Presse canadienne, 9 octobre 2019

Projet de loi pour les superinfirmières déposé

(Québec) Les médecins devront renoncer aux 30 000 \$ offerts pour superviser les infirmières praticiennes spécialisées, dites superinfirmières, si le projet de loi 43 est adopté.

Cependant, ils pourront récupérer ce montant en prenant en charge plus de patients, a déclaré la ministre de la Santé, Danielle McCann, en conférence de presse mercredi pour présenter son projet de loi.

Le projet de loi 43 — déposé en Chambre puis immédiatement salué par plusieurs acteurs du réseau — doit mettre fin à la tutelle exercée par les médecins sur les superinfirmières et permettre à celles-ci de poser des diagnostics, déterminer des traitements et prescrire des médicaments.

https://lp.ca/lzJ8mY?utm_medium=Gmail&utm_campaign=Internal%20Share&utm_content=Screen

Martin Croteau, La Presse, 10 octobre 2019

SERVICES DE SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE

ENVIRON 80 % DES SOINS POURRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES « SUPER-INFIRMIÈRES »

Environ 80 % des soins de santé de première ligne pourront être prodigués par des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en vertu du projet de loi présenté hier par le gouvernement Legault.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, avait annoncé le printemps dernier son intention de donner de nouveaux pouvoirs aux IPS, communément appelées des « super-infirmières ». Elle l'a confirmé en déposant le projet de loi 43 à l'Assemblée nationale.

Selon la ministre, la réforme permettra d'améliorer l'accès aux soins de santé.

http://plus.lapresse.ca/screens/6306127a-0ca0-4077-845d-2280c03745b9_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Éditorial d'Ariane Krol, La Presse, 11 octobre 2019

INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES

EN-FIN !

Mine de rien, c'est une véritable petite révolution qui se prépare en santé au Québec. Les patients qui rencontreront une infirmière praticienne spécialisée (IPS) pourront régler davantage de problèmes avec elle, et auront moins souvent besoin de revenir voir un médecin pour le même problème. Il était temps !

http://plus.lapresse.ca/screens/b1260d87-6947-4181-a2de-c077f2c58c8b_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Caroline Plante, La Presse canadienne, 13 octobre 2019

Infirmières praticiennes spécialisées: le salaire appelé à augmenter?

(Québec) Les infirmières praticiennes spécialisées (IPS), dites « super-infirmières », doivent être rémunérées à la hauteur des nouveaux pouvoirs qu'elles obtiendront bientôt, soutient leur syndicat.

Par chance, les astres sont bien alignés, relève la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Nancy Bédard. « Tout arrive très très bien », a-t-elle déclaré en entrevue téléphonique.

Le projet de loi 43 viendra élargir le champ de pratique des IPS, alors que la prochaine négociation du secteur public et le rendez-vous quinquennal pour le maintien de l'équité salariale leur assureront de meilleures conditions de travail et salariales, croit-elle.

<https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201910/13/01-5245258-infirmeries-praticiennes-specialisees-le-salaire-appelle-a-augmenter.php>

NÉGOCIATIONS SECTEUR SANTÉ

Opinion : Carole Dubé, Présidente de l'APTS et Nancy Bédard, Présidente de la FIQ

La Presse, 25 octobre 2019

Des demandes salariales légitimes

Hier, nous avons donné le coup d'envoi des négociations avec l'État en déposant les demandes syndicales (dont les demandes salariales) des 131 000 membres que nous représentons dans le réseau de la santé et des services sociaux. Certains diront volontiers, le gouvernement le premier, qu'une augmentation de 7,2 % par année pendant trois ans, c'est exagéré.

http://plus.lapresse.ca/screens/4aaf2d84-5940-4df0-bcc7-b64472ee0e59_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Tommy Chouinard, La Presse, 31 octobre 2019

Les médecins spécialistes prêts à céder 250 millions par an

Ils offrent de soustraire 250 millions par année de leur enveloppe de rémunération. Une proposition qui leur éviterait une confrontation avec Québec. Mais comment le gouvernement Legault l'accueillera-t-elle ?

http://plus.lapresse.ca/screens/4a6c22d0-4cf5-4afd-83d2-f0459639faec_7C_0.html?utm_medium=Gmail&utm_campaign=Internal%2BShare&utm_content=Screen

Radio-Canada, 31 octobre 2019

La rémunération des médecins spécialistes est « horriblement opaque », dit un expert

La proposition de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) de réduire la rémunération de ses membres de 250 millions de dollars par année pendant quatre ans est « relativement mystérieuse », juge Damien Contandriopoulos, professeur à l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique.

La FMSQ n'a jamais reculé devant aucun gouvernement dans l'histoire moderne du Québec, a commenté le professeur au cours d'une entrevue accordée à l'émission 24/60, jeudi soir.

Pour M. Contandriopoulos, la FMSQ est un acteur qui a toujours revendiqué de façon très agressive.

Les annonces de la présidente de la FMSQ, Diane Francoeur, soulèvent beaucoup de questions [...] sur les motivations profondes qui poussent la FMSQ à revenir en arrière, s'interroge M. Contandriopoulos, qui estime que la rémunération des médecins spécialistes est horriblement opaque.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1370358/remuneration-medecin-specialiste-offre-quebec-negociations?accessVia=partage&partageApp=appInfoAndroid>

Tommy Chouinard, La Presse, 1^{er} novembre 2019

Nouvelle guerre de chiffres entre Québec et les spécialistes

Le rapport indépendant sur la rémunération des médecins n'a pas tranché le débat. Le gouvernement Legault et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) tirent des conclusions diamétralement opposées de la même étude qu'ils ont commandée, a appris La Presse.

Québec avance que les médecins québécois sont payés de 11 % à 18 % de plus que leurs collègues du reste du Canada, alors que la FMSQ estime qu'ils gagnent 4 % de moins.

http://plus.lapresse.ca/screens/8526fde5-ac56-47cc-9b82-4ab62fb56eb4_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Opinion, Michel Matte, Comptable, La Presse, 5 novembre 2019

Incorporation des médecins

Une mesure inéquitable envers les contribuables

Voici un cours 101 en fiscalité décrivant la raison pour laquelle les médecins s'incorporent afin de bénéficier de taux d'imposition avantageux.

Notre système fiscal, en 2019, permet aux entreprises canadiennes incorporées de bénéficier d'un taux d'imposition réduit de 20,6 % sur le premier 500 000 \$ de revenu imposable (ce taux de 20,6 % tient compte de la nouvelle mesure fiscale provinciale, adoptée en 2017, à l'effet que l'entreprise ne satisfait pas le critère des 5500 heures travaillées annuellement par son personnel), contrairement à un contribuable non incorporé, qui a un taux d'imposition de 49,97 % sur ses revenus gagnés entre 147 667 \$ et 210 370 \$ et un taux maximal d'imposition de 53,31 % pour les revenus qui excèdent 210 371 \$.

http://plus.lapresse.ca/screens/8b3578b5-fd09-4e6a-9d04-200ae0a5b748_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

URGENCES

Malgré les promesses de la CAQ, les patients attendent 1h20 de plus sur civière

Les délais dépassent les 20 heures dans pas moins de 15 hôpitaux au Québec

L'arrivée au pouvoir de la CAQ n'a pas eu d'effet bénéfique sur les urgences : les délais d'attente sur civière ont augmenté de 1 heure 22 min depuis un an. Et les médecins craignent le pire avec la saison de la grippe à nos portes.

<https://www.journaldemontreal.com/2019/11/03/les-patients-attendent-1h20de-plus-sur-civiere>

MÉDICAMENTS

Agence France-Presse, le 25 octobre 2019

Demande d'autorisation d'un médicament contre l'alzheimer

Le médicament représenterait une percée importante dans la lutte contre la terrible maladie.

L'annonce surprise par le laboratoire Biogen du dépôt prochain d'une demande d'autorisation pour un médicament contre l'alzheimer est une « nouvelle majeure » qui, si elle aboutit, pourrait changer la donne pour la recherche d'un traitement pour cette maladie, après de multiples revers.

Le laboratoire américain a déclaré son intention de déposer début 2020 une demande d'autorisation pour un traitement contre la maladie d'Alzheimer auprès de l'agence américaine des médicaments (FDA), quelques mois seulement après avoir interrompu des recherches sur ce même traitement, l'aducanumab.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1362404/alzheimer-aducanumab-molecule-fda-biogen>

Radio-Canada, le 25 octobre 2019

Un gel qui répare les blessures au coeur

Un premier gel à base de protéines humaines permettant de réparer les lésions causées par une crise cardiaque a été mis au point par des chercheurs de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (ICUO).

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1361860/gel-blessures--infarctus-reparation>

Philippe Mercure, La Presse, 6 novembre 2019

Traitement contre le cancer

De belles surprises pour une molécule québécoise

Non seulement il semble remplir ses promesses, mais on lui découvre des vertus insoupçonnées. Un traitement expérimental contre le cancer développé au Québec vient de montrer son efficacité sur une vingtaine de patients... en plus de révéler des bénéfices inattendus.

Le pouvoir de guérir

Ils étaient 22 à souffrir de graves maladies du sang comme des leucémies, des cancers du système lymphatique et des cancers de la moelle osseuse. Leurs cellules sanguines avaient été détruites soit par le cancer, soit par la chimio et la radiothérapie utilisées pour le combattre. Leur dernier espoir : une greffe de cellules souches, une intervention à double tranchant qui équivaut à jouer sa vie à pile ou face. La moitié de ces traitements échouent. Soit le cancer revient, soit le greffon se retourne contre le malade et finit par le tuer.

http://plus.lapresse.ca/screens/82f4fd60-37d1-4d5a-9d85-215ae5510348_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

PHARMACIES

Radio-Canada, le 26 octobre 2019

L'Ontario économiserait 436 M\$ grâce à une nouvelle entente avec les pharmaciens

L'Ontario a conclu une entente de principe avec les pharmaciens de la province en vertu de laquelle ils toucheront des millions de dollars de paiements en moins au cours des cinq prochaines années.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363279/pharmacies-ontario-entente-economies-paiements-gouvernement?acesVia=partage&partageApp=appInfoAndroid>

STATIONNEMENT DES HÔPITAUX

Tommy Chouinard, La Presse, 28 octobre 2019

Stationnements d'hôpitaux

Les tarifs seront réduits

QUÉBEC — Le gouvernement Legault réduira les tarifs de stationnement dans les hôpitaux, un répit pour les malades et leurs proches qui pourrait représenter jusqu'à 150 millions par année. La mesure sera comprise dans le « mini-budget » du ministre des Finances Eric Girard attendu le 7 novembre.

http://plus.lapresse.ca/screens/14c10aab-c888-4456-b0a2-a48d6ac1e839_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

Éric Desrosiers, Le Devoir, 12 octobre 2019

Thomas Piketty au «Devoir»: les inégalités évitables de nos sociétés

L'échec de la révolution conservatrice des années 1980 et de son « hypercapitalisme » a plongé le monde dans un climat de crise propice à un retour à un modèle de développement plus juste, estime Thomas Piketty dans son nouvel ouvrage-fleuve. Mais ce changement de cap ne se fera pas tout seul. Il demandera, notamment, qu'on se débarrasse des carcans idéologiques qui nous empêchent d'envisager d'autres voies qui ne seraient pourtant pas si originales.

<https://www.ledevoir.com/economie/564709/les-inegalites-evitables-de-nos-societes>

Le Comité des usagers du CSSS de Laval, c'est qui? c'est quoi?

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est normalement constitué de 15 membres élus par les usagers du CSSS Laval. Ils se réunissent 9 fois/année. Un comité des officiers se réunit quant à lui 2 fois/mois.

Le CU CSSS Laval est actuellement formé des personnes suivantes :

M. Pierre Lynch	Président
M. Michel Morel	1 ^{er} vice-président
M. Michel Roberge	2 ^e vice-président
M. Yves Debien	Secrétaire / trésorier
Mme Diane Chevalier	Membre
M. Jacques Fournier	Membre
Mme Marie-Carmelle St-Germain	Membre
Mme Lucie Fortin	Membre
M. André Hamel	Membre
Mme Lorraine Simard	Membre
Mme Christiane Lavallée	Membre
Mme Ninon Joseph	Membre
M. Jocelyn Leclair	Membre

Notre INFOLETTRE vous a plu?

Vous souhaitez continuer de recevoir notre INFOLETTRE?

Dans le but de respecter la nouvelle loi canadienne sur l'élimination des pourriels sur les réseaux sociaux, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre consentement à recevoir nos communications courriel.

Pour ce faire vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant :

[Je consens à recevoir les communications courriel du Comité des usagers du CSSS de Laval](#)

Aidez-nous à informer les usagers!

L'Infolettre du CU CSSS de Laval vous apparaît utile?

Faites-la suivre à vos parents et amis qui pourront s'abonner.

C'est un service à leur rendre.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450-978-8609

Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800 boul. Chomedey, Tour A

Laval, (Québec), H7V 3Y4